



Plan de leçon :

Le rôle du gouverneur général aujourd'hui

But du plan de leçon

Ce document s'adresse aux enseignants et aux éducateurs de tout le pays. La leçon qu'il propose a pour but d'apprendre aux élèves que le rôle du gouverneur général fait partie intégrante du système politique canadien. Apprécier la portée de ce rôle permettra de reconnaître le Canada comme monarchie constitutionnelle et de mieux comprendre les rouages de sa démocratie parlementaire.

Activités proposées

La leçon s'articule autour de quatre activités, à faire en partie ou en entier selon les besoins du cours :

1. « Une définition du système politique canadien » : discussion en classe sur le sujet;
2. « Qui fait quoi? » : jeu sur les différences entre les rôles de chefs d'État et de gouvernement;
3. « Aujourd'hui, le gouverneur général... » : recherche et débat sur la fonction de gouverneur général;
4. « Les gouverneurs généraux d'hier à aujourd'hui » : recherche sur ceux et celles qui ont marqué l'histoire de la fonction au Canada.

Liens avec les programmes d'étude au Canada

Cette leçon est conçue pour enrichir l'enseignement du système politique canadien et appuyer les programmes d'études en sciences sociales, en éducation à la citoyenneté, en géographie, en histoire, en études canadiennes et en sciences politiques.

Niveau scolaire

Les activités de la leçon s'adressent aux élèves du secondaire, mais elles peuvent être adaptées pour ceux de la 5^e et de la 6^e année du primaire.

Objectifs d'apprentissage

Après avoir fait les activités, les élèves pourront :

1. comprendre la place qu'occupe le gouverneur général dans le système politique canadien.
2. différencier le rôle de chef d'État du rôle de chef de gouvernement.
3. reconnaître le gouverneur général comme garant du gouvernement responsable.
4. identifier les responsabilités du gouverneur général et en apprécier l'impact dans leur vie.
5. nommer quelques gouverneurs généraux du passé et voir que le rôle a évolué au fil du temps.

Préparation de l'enseignant

Visitez les trois sites web suivants. Ils sont disponibles dans les deux langues officielles et offrent une panoplie d'information et de documents utiles.

- www.gg.ca : Rendez-vous sur l'onglet « Rôle » pour en savoir plus sur les responsabilités du gouverneur général. Chaque section est illustrée par une série de photos prises lors d'activités officielles; nous vous encourageons à utiliser ces photos comme support visuel en classe.
- <http://couronnecanadienne.gc.ca> : Rendez-vous à la section « Jubilé de diamant / Coin des enseignants » pour consulter ou télécharger l'ouvrage de Kevin MacLeod *La Couronne canadienne : la monarchie constitutionnelle au Canada* (ministère du Patrimoine canadien, 2012). L'ouvrage donne un aperçu clair de ce qu'est la Couronne au Canada et comprend un bon glossaire.
- www.parl.gc.ca : Trouvez avec le moteur de recherche le *Guide de la Chambre des communes du Canada* pour un schéma visuel de notre système parlementaire. D'autre part, vous trouverez sur ce site des ressources pédagogiques et des glossaires au sujet du Parlement.

Autres ressources utiles

Sites web :

Canadiana : www.canadiana.ca

Couronne canadienne : <http://couronnecanadienne.gc.ca>

Cour suprême du Canada : www.scc-csc.gc.ca

Élections Canada : www.elections.ca

Encyclopédie canadienne : www.encyclopediecanadienne.ca

Institut Historica-Dominion : www.historica-dominion.ca

Parlement du Canada : www.parl.gc.ca/explorez

Patrimoine canadien : www.pch.gc.ca

Publications :

Monet, Jacques, S.J. *La Monarchie au Canada*. Le Cercle du livre de France, Montréal, 1979.

Smith, Jennifer, et D. Michael Jackson (éditeurs). *The Evolving Canadian Crown*. Queen's University, Kingston, 2012. Disponible en anglais seulement.

Tidridge, Nathan. *Canada's Constitutional Monarchy*. Dundurn Press, Toronto, 2011. Voir aussi son site web : www.canadiancrown.com. Publication et site web disponibles en anglais seulement.

Votre avis est important

Nous aimerions savoir ce que vous pensez de cette ressource pédagogique. Veuillez nous faire part de vos commentaires, questions et suggestions en nous écrivant à eduzone@gg.ca.

Note : Pour faciliter la lecture, le genre masculin est utilisé sans discrimination dans ce texte.



1. Une définition du système politique canadien

Le but de cette première activité est d’emmener les élèves à définir eux-mêmes le système politique canadien et à en identifier les principaux joueurs. L’activité proposée est une discussion de classe dirigée par l’enseignant.

Matériel nécessaire

- Fiche d’activité 1 « Une définition du système politique canadien », téléchargeable à gg.ca/eduzone
- Accès à l’internet
- Tableau et craies ou tableau blanc interactif

Information de base

Le Canada est une monarchie constitutionnelle et une démocratie parlementaire. La Couronne (incarnée par la Reine) est investie des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. La Reine confie le pouvoir législatif au Parlement, l’exécutif au gouvernement et le judiciaire à la Cour suprême.

Le Parlement du Canada est constitué de trois éléments : la Reine, représentée par le gouverneur général, le Sénat et la Chambre des communes. Le premier ministre et son Cabinet forment le gouvernement. Ceux-ci doivent rendre des comptes à la Chambre des communes (donc au peuple) et garder sa confiance, selon les principes de gouvernement responsable qui régissent notre système parlementaire. La Reine, par l’entremise de son représentant, le gouverneur général, veille à ce que ces principes soient toujours respectés.

Notez que Sa Majesté la reine Elizabeth II porte le titre de « Reine du Canada » en plus de celui de « Reine du Royaume-Uni ». Il faut distinguer les couronnes canadienne et britannique, le Canada et la Grande-Bretagne étant deux états souverains à pied d’égalité depuis le *Statut de Westminster de 1931*. Sa Majesté la reine Elizabeth II règne également sur 14 autres des 54 pays membres du Commonwealth, tous des états indépendants les uns des autres.

Étapes à suivre

- 1.1** Demandez aux élèves de nommer différents systèmes politiques ainsi que des caractéristiques qui distinguent ces systèmes (ex. : républicain, monarchique, oligarchique, communiste, théocratique, anarchique, type de chef d’État, droit de vote, pouvoirs héréditaires, etc.). Dressez une liste de tous les mots clés au tableau. Au besoin, aidez les élèves à compléter la liste pour y retrouver les termes suivants : monarchie, constitution, parlement, démocratie, fédération, droit de vote, gouvernement responsable. Ces termes devraient être mêlés aux autres et non réunis ensemble, afin d’augmenter la difficulté de la prochaine étape.
- 1.2** Demandez aux élèves de repérer sur le tableau les termes qui décrivent le mieux, selon eux, notre système politique. Demandez à un volontaire de venir les encercler. Il se peut que l’inclusion ou l’exclusion de certains termes génère un débat : les élèves devront justifier leurs choix. Ne corrigez pas les choix des élèves immédiatement.



- 1.3** Distribuez maintenant des copies de la fiche d'activité 1. En discutant ensemble, amenez les élèves à expliquer dans leurs propres mots notre système politique. Conseillez-leur de définir chacun des termes qui composent la proposition citée à la première question de la fiche d'activité. Pour ce faire, ils peuvent se référer au glossaire de l'ouvrage *La Couronne canadienne* de MacLeod et au schéma du système parlementaire du *Guide de la Chambre des communes*. Ils peuvent inscrire sur la fiche d'activité l'explication qu'ils auront composée.
- 1.4** Demandez ensuite aux élèves de nommer les différents éléments qui constituent le Parlement du Canada, ainsi que le nom et le titre des personnes qui ont les fonctions suivantes : Reine, gouverneur général et premier ministre. Ils peuvent inscrire leurs réponses sur la fiche d'activité.
- 1.5** Enfin, revenez sur les réponses des élèves à l'étape 1.2 et demandez-leur de s'auto-corriger.
- 1.6** Conclusion de l'activité. Faites remarquer que tout système politique est opéré par des hommes et des femmes qui se partagent des fonctions de représentation, de décision, de législation et de contrôle. Quel que soit le processus d'attribution de leurs fonctions (hérédité, mérite, élections, loterie, etc.), le travail qu'ils accomplissent est essentiel à la gouvernance d'un pays.

Corrigé de la fiche d'activité 1

- Q1** Ex. de réponse : Le chef d'État du Canada est un « monarque » (la Reine); sa « constitution » (une série de lois et de conventions) délimite la répartition des pouvoirs; les pouvoirs législatifs sont exercés par les députés élus (« démocratie »); ceux-ci sont réunis en « Parlement »; la majorité forme un gouvernement; le gouvernement exerce les pouvoirs exécutifs et doit garder la confiance de la Chambre (« gouvernement responsable »).
- Q2** a) Sa Majesté la reine Elizabeth II; b) Son Excellence le très honorable David Johnston; c) le très honorable Stephen Harper.

2. Qui fait quoi?

Le but de cette deuxième activité est d'amener les élèves à mieux comprendre, à comparer et à porter un regard critique sur les rôle et pouvoirs de notre chef d'État (la Reine), de son représentant (le gouverneur général) et de son chef de gouvernement (le premier ministre). L'activité se déroule sous forme de jeu.

Matériel nécessaire

- Fiche d'activité 2 « Qui fait quoi? », téléchargeable à gg.ca/eduzone
- 3 étiquettes arborant respectivement les termes suivants : « Reine du Canada », « gouverneur général du Canada » et « premier ministre du Canada »
- Un chapeau
- La liste des rôles et responsabilités à découper (en *Annexe*, page 9 ci-dessous) : découpez-les et placez les morceaux de papier dans le chapeau
- Accès à l'internet



Information de base

Au Canada, les fonctions de chef d'État et de chef de gouvernement sont distinctes. La *Loi constitutionnelle de 1867* investit la Reine des pouvoirs exécutifs. Dans la pratique, c'est le premier ministre et ses ministres qui exercent ces pouvoirs. Cependant, la Reine est le chef d'État du Canada. Comme elle n'habite pas au pays, elle délègue ses responsabilités à son représentant.

C'est pourquoi les *Lettres patentes constituant la charge de Gouverneur général du Canada de 1947* autorisent le gouverneur général à exercer ces responsabilités. Depuis, le gouverneur général exerce les tâches du chef d'État, non seulement au Canada, mais également à l'étranger. Il exerce ces tâches de manière non partisane et apolitique. Le gouverneur général agit sur l'avis du premier ministre et de son Cabinet; il a le droit d'être consulté, d'encourager et de mettre en garde. La Couronne dispose en outre de pouvoirs discrétionnaires que le gouverneur général peut exercer dans des situations exceptionnelles afin de protéger notre démocratie.

Étapes à suivre

- 2.1 En introduction, faites part aux élèves de l'information de base décrite ci-dessus.
- 2.2 Puis, distribuez des copies de la fiche d'activité 2. Demandez aux élèves de remplir la fiche soit en leur faisant faire une recherche des réponses sur l'internet, soit en discutant avec eux des réponses possibles. Assurez-vous qu'à la fin de cette étape tous les élèves aient les bonnes réponses inscrites sur leur fiche (voir corrigé plus bas).
- 2.3 Demandez aux élèves de laisser leur fiche à leur bureau et de se lever. Placez-les en cercle. Choisissez deux élèves qui se placeront au centre du cercle. L'un accrochera sur son gilet l'étiquette de la « Reine » et l'autre, l'étiquette du « gouverneur général ». Remettez à la « Reine » le chapeau contenant les responsabilités. Remettez au « gouverneur général » la 3^e étiquette, qu'il gardera pour l'instant dans ses mains. Les élèves du cercle, quant à eux, représenteront les parlementaires.
- 2.4 La « Reine » doit sortir les responsabilités du chapeau, les lire à haute voix et identifier celles qui lui incombent. Si elle se trompe, les autres élèves pourront la corriger : cela leur donnera l'occasion de montrer ce qu'ils ont retenu du début de l'activité. Une fois que la « Reine » a bien identifié ses responsabilités, elle garde les papiers correspondants et remet le chapeau au « gouverneur général ».
- 2.5 Le « gouverneur général » à son tour prend dans le chapeau les responsabilités qui lui incombent et les lit à haute voix. S'il se trompe, les autres le corrigeront. Il demande ensuite aux « parlementaires » d'identifier le chef du parti majoritaire de la Chambre des communes. Si les élèves du cercle ne s'entendent pas rapidement, passez au vote ou demandez au « gouverneur général » de trancher en choisissant le futur premier ministre. Puis, le « gouverneur général » demande à celui-ci de former le gouvernement et lui remet l'étiquette du « premier ministre » et le chapeau.
- 2.6 Enfin, le « premier ministre » lit les responsabilités qui lui reviennent.
- 2.7 Prolongement facultatif du jeu de rôle. Demandez aux « parlementaires » de proposer un projet de loi (de leur cru) et de le voter. Ceci fait, le « premier ministre » se tourne vers le « gouverneur général » et lui demande d'accorder la sanction royale au projet. Le « gouverneur général » hoche

alors la tête en signe de consentement. Cette dernière étape du jeu illustre le cérémonial qui entoure la signature du projet par le gouverneur général et qui officialise la loi. (Pour d'autres idées de simulation du processus parlementaire, voyez les ressources pédagogiques offertes à www.parl.gc.ca.)

2.8 Avant de conclure l'activité 2, rappelez aux élèves que le pouvoir exécutif appartient à la Reine, mais qu'en pratique il est exercé par le premier ministre et son Cabinet. Faites aussi remarquer que le jeu ne mettait à l'avant que quelques exemples des responsabilités de la Reine, du gouverneur général et du premier ministre.

2.9 Conclusion de l'activité. Engagez les élèves dans un débat portant sur la légitimité, les raisons et les limites de cette répartition ou délégation des pouvoirs de la Couronne.

Corrigé de la fiche d'activité 2

- | | |
|--|--|
| 1. La Reine | 10. Gouverneur général |
| 2. Premier ministre | 11. Premier ministre (et ses ministres et autres parlementaires) |
| 3. Gouverneur général | 12. La Reine |
| 4. Premier ministre | 13. Gouverneur général |
| 5. La Reine | 14. Premier ministre (et ses ministres) |
| 6. Gouverneur général | 15. Gouverneur général |
| 7. Gouverneur général | 16. Premier ministre (et ses ministres) |
| 8. Premier ministre (et ses ministres) | 17. Premier ministre (et ses ministres) |
| 9. Gouverneur général | 18. Gouverneur général |

3. « Aujourd'hui, le gouverneur général... »

Le but de cette troisième activité est d'emmener les élèves à découvrir la fonction telle qu'elle existe de nos jours et à apprécier l'impact que le gouverneur général peut avoir dans leur vie. L'activité se déroule sous forme de projets de recherche avec réflexion et présentation en classe.

Matériel nécessaire

- Fiche d'activité 3 « Aujourd'hui, le gouverneur général aujourd'hui... », téléchargeable à gg.ca/eduzone
- Accès à l'internet

Information de base

Le gouverneur général actuel est Son Excellence le très honorable David Johnston. Il est entré en fonction le 1^{er} octobre 2010. Il est le 28^e gouverneur général du Canada depuis la Confédération. Il s'est donné comme mandat personnel d'encourager les Canadiens à bâtir ensemble une nation toujours plus avertie et bienveillante.

Aujourd'hui, ses responsabilités en tant que gouverneur général peuvent être regroupées en cinq champs d'activités, à savoir : veiller sur le gouvernement responsable (« responsabilités constitutionnelles »), être le commandant en chef du Canada, représenter le Canada au pays et à



l'étranger, rapprocher les Canadiens et reconnaître l'excellence (entre autres en décernant des distinctions honorifiques et en étant chef de l'Autorité héraldique du Canada).

Étapes à suivre

- 3.1** En préparation au projet de recherche, avant même la distribution de la fiche d'activité, demandez aux élèves de lire (en classe ou en devoir) la section sur les responsabilités du gouverneur général du site gg.ca (à l'onglet « Rôle »).
- 3.2** Divisez la classe en plusieurs groupes et distribuez-leur des copies de la fiche d'activité 3. Assignez à chaque groupe l'un des sujets de recherche qui figurent sur cette fiche. (Le 5^e sujet étant difficile, il est préférable de l'utiliser avec les plus jeunes élèves comme sujet de réflexion à faire ensemble, lors de la conclusion de l'activité.)
- 3.3** Chaque groupe effectue la recherche selon les instructions figurant sur la fiche. Ils devront présenter à la classe le résultat de leur recherche de façon créative, comme par exemple sous forme de sketch, de montage audio-visuel, d'un discours officiel ou d'œuvres artistiques (illustrations, poèmes, etc.). Quelle que soit la forme que prendront les présentations, elles devront toutes commencer par les mots « Aujourd'hui, le gouverneur général... ». Leur conclusion doit faire part de leurs impressions ou de leur opinion sur ce qu'ils ont appris.
- 3.4** Conclusion de l'activité. Résumez les différentes responsabilités du gouverneur général qui viennent d'être présentées en classe. Puis, demandez aux élèves comment ils pensent que ces responsabilités peuvent avoir un impact sur leur vie. Vous pouvez aussi vous inspirer du 5^e sujet pour conclure avec un débat de classe à propos de la pertinence du rôle aujourd'hui.

4. Les gouverneurs généraux d'hier à aujourd'hui

Le but de cette quatrième activité est d'amener les élèves à découvrir quelques gouverneurs généraux du passé et à voir que leur rôle a évolué au cours de l'histoire. Ils pourront ainsi porter un regard plus critique sur la réalité actuelle du rôle. L'activité se présente sous forme de devinettes.

Matériel nécessaire

- Fiche d'activité « Les gouverneurs généraux d'hier à aujourd'hui », téléchargeable à gg.ca/eduzone
- Accès à l'internet

Information de base

La fonction de gouverneur général est considérée comme la plus ancienne charge publique au Canada. Ses origines remontent au début du XVII^e siècle, alors qu'en Nouvelle-France des gouverneurs y représentaient le roi de France. Gouverneur dans les faits sans pourtant en avoir le titre, Samuel de Champlain a en effet assumé il y a 400 ans plusieurs devoirs et responsabilités qui relèveront plus tard des gouverneurs de la Nouvelle-France.



Au cours de l'histoire, la fonction s'est adaptée aux nouvelles réalités politiques et sociales du pays, du *Traité de Paris de 1763* au *Statut de Westminster de 1931*, de l'avènement du gouvernement responsable en 1848 (lors du mandat de lord Elgin) aux *Lettres patentes constituant la charge de Gouverneur général du Canada de 1947*, et jusqu'à la nomination en 1999 d'une ancienne réfugiée comme gouverneure générale (la très honorable Adrienne Clarkson).

Étapes à suivre

- 4.1 Distribuez aux élèves des copies de la fiche d'activité 4. En classe ou en devoir, en groupe ou individuellement, les élèves devront trouver les réponses au « Qui suis-je? » de la fiche.
- 4.2 Corrigez ensemble les réponses des élèves, en leur demandant s'ils ont découvert d'autres faits intéressants ou étonnants sur ces gouverneurs généraux. Vous trouverez ci-dessous les réponses au « Qui suis-je? »
- 4.3 Activité de prolongement facultative. Proposez aux élèves deux projets de recherche : l'un portant sur les gouverneurs de la Nouvelle-France et l'autre sur les gouverneurs et gouverneurs généraux de l'Amérique du Nord britannique. Assignez les projets ou laissez les élèves choisir leur sujet. Demandez-leur de faire ressortir les responsabilités et les pouvoirs que détenaient ces anciens gouverneurs et gouverneurs généraux. Les élèves présenteront en classe les résultats de leurs recherches. Ensuite, amenez les élèves à comparer les différences qu'ils auront remarquées dans les fonctions selon les époques.
- 4.4 Conclusion de l'activité. Demandez aux élèves s'ils connaissent un gouverneur ou un gouverneur général du passé qui aurait particulièrement marqué leur communauté (culturelle, familiale, municipale, provinciale, etc.) par une visite, un événement spécial, des origines ou des préoccupations communes ou par un fait historique. Ou encore, s'ils connaissent une école, une route ou un parc nommé en l'honneur d'un ancien gouverneur ou gouverneur général et s'ils savent pourquoi ce nom a été donné à ce lieu.

Corrigé de la fiche d'activité 4

- | | |
|--|---|
| 1. Le comte de Dufferin | 11. Le très honorable Edward Schreyer |
| 2. La très honorable Jeanne Sauvé | 12. Lord Stanley |
| 3. Lord Tweedsmuir | 13. Le comte d'Athlone |
| 4. S.A.R. le duc de Connaught | 14. Le très honorable Roméo LeBlanc |
| 5. Le très honorable Vincent Massey | 15. Le vicomte Monck |
| 6. Le très honorable Roland Michener | 16. Le comte d'Aberdeen |
| 7. La très honorable Adrienne Clarkson | 17. Général le très honorable Georges P. Vanier |
| 8. Le vicomte Willingdon | 18. Le très honorable Ramon John Hnatyshyn |
| 9. Lord Byng | 19. Le duc d'Argyll (marquis de Lorne) |
| 10. Le vicomte Alexander | 20. La très honorable Michaëlle Jean |

Liste à découper pour l'activité 2



Je suis le chef d'État.	Je suis le chef de l'Autorité héraldique du Canada.
Je suis le chef de gouvernement (je gouverne).	Je suis le commandant en chef des Forces canadiennes.
Je représente le Canada à l'étranger (à la demande du premier ministre).	J'élabore des projets de loi.
Je négocie des ententes d'échanges commerciaux avec d'autres pays.	Je nomme le gouverneur général.
J'approuve la création de nouvelles distinctions honorifiques.	Je donne la sanction royale aux projets de loi.
Je dissous ou proroge le Parlement.	Je gère les finances du pays.
Je préside à l'assermentation des ministres et des juges.	Je décerne les distinctions honorifiques canadiennes.
Je défends en Chambre les politiques du gouvernement.	Je recommande la nomination du gouverneur général.
J'appuie de manière apolitique des causes socioculturelles.	J'écris le discours du Trône (qui sera lu par le gouverneur général).

